

DIPLOME UNIVERSITAIRE FRANCOPHONE D'ALLERGOLOGIE DUFRAL

Approuvé CCEM du 27 mars, CEVU du 7 mai et CA du 21 mai 2013

Modifié CA du 23 mai 2017

Modifié au CCEM du 7 novembre 2018 - CFVU du 12/12/2018

ARTICLE 1

Intitulé du Diplôme

Diplôme Universitaire Francophone d'Allergologie (DUFRAL)

ARTICLE 2

Justification de ce diplôme - Analyse des besoins

LES BESOINS.

Les besoins de formation en allergologie dans les pays de langue française sont importants où d'une part les maladies allergiques sont fréquentes, et où d'autre part il n'y a pas ou peu de formation de haut niveau à la prise en charge de ces pathologies.

Les praticiens exerçant en allergologie ont été formés en France ou exercent sans compétence réelle.

La demande d'une formation reconnue de qualité a été exprimée à plusieurs reprises par les médecins travaillant dans ces pays au cours des différents congrès d'allergologie francophone : rencontres francophones d'allergologie (RFA) organisées chaque année par l'ANAFORCAL puis la FAI (Fédération ANAFORCAL Internationale) : Fès 2001 Ile Maurice 2002 Bruxelles 2003 Marrakech 2004 Pointe à Pitre 2005 Ile de la Réunion 2007 Dakar 2008 Bruxelles 2009 Tunis 2010 Fès 2011 Oran 2012 Martinique 2013 Majunga 2014 Bruges 2015, Abidjan 2016, Hammamet 2017, Nouméa 2018, Rabat 2019, Kigali 2023 et Congrès francophone d'allergologie (CFA) à Paris chaque année en avril à partir de 2006.

LE DUFRAL OCEAN INDIEN

Ce diplôme a démarré en **octobre 2013** au sein de l'université Claude BERNARD de LYON.

Le DUFRAL 1 Océan Indien: promotion 2013-2015. Les 20 étudiants candidats, originaires de Madagascar, de Maurice, des Seychelles de Djibouti et des Comores se sont inscrits via la faculté de médecine de MAJUNGA. 16 candidats ont réussi l'examen qualifiant du DUFRAL 1 Océan Indien en octobre 2015.

Le DUFRAL 2 Océan Indien (promotion 2016-2017) a commencé en octobre 2015 avec 17 inscrits dont 2 redoublants. Le diplôme qualifiant de fin de deuxième année de DUFRAL Océan Indien 2 a eu lieu début mai 2018.

Le DUFRAL 3 Océan Indien (promotion 2018-2020) a commencé en novembre 2018 avec 14 candidats. Le séminaire pratique et l'examen d'évaluation de fin de première année auront lieu à MAJUNGA (Madagascar) en octobre 2019. Suite à l'épidémie à covid 19, le séminaire et l'examen qualifiant final de fin de deuxième année prévus à MAJUNGA en novembre 2020, ont eu lieu en novembre 2021. 8 médecins ont réussi l'examen qualifiant final

Le DUFRAL 4 Océan Indien (promotion 2020-2022) a commencé en décembre 2020 avec 13 inscrits. Le séminaire pratique et l'examen d'évaluation de fin de 1^{ère} année a eu lieu à MAJUNGA (Madagascar) en novembre 2021. Le séminaire et l'examen qualifiant final de fin de 2^{ème} année ont lieu également à MAJUNGA en novembre 2022 avec 10 médecins reçus à l'examen qualifiant final.

Le DUFRAL 5 Océan Indien (promotion 2022/2024) a commencé en octobre 2022 avec 18 inscrits. Le séminaire pratique de fin de première année a eu lieu à MAJUNGA en novembre 2023.

LE DUFRAL MAGHREB

Le DUFRAL 1 Maghreb : promotion 2017-2019 a démarré en septembre 2017 selon des modalités similaires au DUFRAL OCEAN INDIEN avec 35 médecins inscrits. L'examen qualifiant de fin de 2^{ème} année a eu lieu à Lyon le vendredi 13 septembre 2019 au terme du séminaire pratique de fin de deuxième année. 28 médecins ont été qualifiés.

Le DUFRAL 2 Maghreb promotion 2019-2021 a démarré à l'automne 2019 avec 43 étudiants. En raison de l'épidémie à covid 19, le séminaire pratique de fin de 1^{ère} année n'a pu avoir lieu à LYON en septembre 2020. L'examen d'évaluation de fin de première année a eu lieu en ligne. Suite aux problèmes rencontrés pour les stages dans les services hospitaliers de LYON (étudiants trop nombreux, personnel médical disponible insuffisant) et aux difficultés d'obtention de visas pour la France, le directoire du DUFRAL a décidé que les séminaires pratiques du DUFRAL Maghreb auraient lieu désormais alternativement dans les capitales des trois pays du Maghreb. Le séminaire de fin de première année a eu lieu à TUNIS en février 2022 et le séminaire de fin de deuxième année en septembre 2022 également à TUNIS du fait de la rupture des relations diplomatiques entre la Maroc et l'Algérie. 32 médecins ont réussi l'examen qualifiant final.

Le DUFRAL 3 Maghreb promotion 2022/2024 a démarré en octobre 2022 avec 24 inscrits. Le séminaire de fin de première année a eu lieu à TUNIS en septembre 2023.

LE DUFRAL AFRIQUE

Le DUFRAL Afrique a été initié en 2010 par un partenariat entre l'ANAFORCAL et l'Université Paul SABATIER de Toulouse. Il concernait les médecins de 17 pays d'Afrique sub-saharienne et centrale de langue française : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, RDC, Rwanda, Sénégal, Togo, Tchad. Ce partenariat s'est poursuivi jusqu'à l'automne 2018 avec DUFRAL 1 Afrique, DUFRAL 2 Afrique, DUFRAL 3 Afrique et DUFRAL 4 Afrique.

Suite au retrait de l'Université Paul SABATIER de Toulouse de cette formation, le DUFRAL Afrique a été intégré à l'Université Claude BERNARD de Lyon aux côtés des DUFRAL Océan Indien et Maghreb. 36 étudiants (1^{ère} année et redoublants) se sont inscrits.

Le DUFRAL 5 Afrique (promotion 2018/2020) a commencé ses cours à l'automne 2019. Le séminaire pratique et l'examen d'évaluation de fin de première année ont eu lieu à DAKAR (Sénégal) fin novembre/début décembre 2019. Le séminaire pratique et l'examen qualifiant de fin de deuxième année devaient avoir lieu à NIAMEY (Niger) en octobre 2020. Suite à l'épidémie à covid 19, ce séminaire a été repoussé et a eu lieu à ABIDJAN en juin 2021. 21 médecins ont réussi l'examen qualifiant final.

Le DUFRAL 6 Afrique (promotion 2020-2022) a commencé en décembre 2020 avec 34 inscrits. Le séminaire pratique et l'examen d'évaluation de fin de 1^{ère} année a eu lieu à KIGALI (Rwanda), en octobre 2021. Le séminaire et l'examen qualifiant final de fin de 2^{ème} année ont eu lieu à LOME en octobre 2022. 30 médecins ont réussi l'examen qualifiant final.

Le DUFRAL 7 Afrique (promotion 2022/2024) a commencé ses cours en octobre 2022 avec 40 médecins inscrits dont 3 redoublants. Le séminaire de fin de première année a eu lieu à KIGALI (Rwanda) en octobre 2023 couplé avec les journées nationales d'allergologie de la FAI.

LE DUFRAL BELGIQUE

Le DUFRAL 1 Belgique a été initié suite à la demande de l'Association Belge de Formation Continue en Allergologie (ABEFORCAL) puisque l'allergologie n'est pas enseignée dans ce pays. Il est ouvert à tous les médecins spécialistes et généralistes belges et luxembourgeois pratiquant la langue française. Il est identique en terme de programme et de concept aux DUFRAL Afrique, Océan Indien ou Maghreb.



Les cours en ligne ont commencé à l'automne 2020 avec 20 inscrits. Le séminaire pratique de fin de première année du DUFRAL 1 Belgique a eu lieu à CHARLEROI en mars 2022 avec des stages cliniques dans les services du CHU de cette ville universitaire. Le séminaire de fin de deuxième a eu lieu à CHARLEROI en décembre 2022. 9 médecins ont réussi l'examen qualifiant.

Le DUFRAL 2 Belgique (promotion 2022/2024) a commencé ses cours en octobre 2022 avec 15 inscrits. Le séminaire pratique de fin de première année a eu lieu à CHARLEROI en décembre 2023. Il sera remplacé à l'automne 2024 par le DUFRAL EUROPE.

Au 31 décembre 2022, **277 médecins sont qualifiés en allergologie par le DUFRAL** : 154 pour l'Afrique sub-saharienne et centrale, 49 pour l'Océan Indien, 65 pour le Maghreb et 9 pour la Belgique. 96 étudiants sont inscrits en première année à la rentrée 2022.

Avis du Collège de spécialité - annexe 1

ARTICLE 3 Objectifs pédagogiques de la formation

L'objectif du DU est de permettre aux participants d'acquérir les compétences théoriques et pratiques, permettant la prise en charge diagnostique et thérapeutique des principales maladies allergiques (asthme, rhinite allergique, allergie alimentaire, eczéma atopique, urticaire, allergies médicamenteuses)

Les compétences pratiques comportent notamment la pratique des explorations fonctionnelles respiratoires, des tests cutanés à lecture immédiate et retardée, des tests de réintroduction et de provocation et une initiation à l'immunothérapie allergénique, la prise en charge éducative et environnementale des patients allergiques.

ARTICLE 4 Durée de la formation

2 années universitaires

ARTICLE 5 Noms des responsables du diplôme

Directoire du DUFRAL

Jean-François NICOLAS	Lyon
Audrey NOSBAUM	Lyon
Florence HACARD	Lyon
Jean-Pol DUMUR	Aix en Provence
Majed BEJI	Tunis
Bruno GIRODET	Lyon

Responsable universitaire du diplôme : Pr Audrey NOSBAUM, Allergologie et Immunologie Clinique, CHU Lyon-Sud

Coordination et logistique : Docteur Jean-Pol DUMUR pneumo-allergologue Aix en Provence

Responsable de la FAI pour le DUFRAL : Professeur Majed BEJI pneumo-allergologue Tunis

Projet de convention entre les universités partenaires - annexe 2

ARTICLE 6 Public visé :

Médecins spécialistes ou généralistes des pays francophones de l'Océan Indien, du Maghreb, d'Afrique sub-saharienne et centrale et d'Europe, et plus généralement de tous les pays francophones titulaires du diplôme de docteur en médecine

ARTICLE 7

▪ **Capacité d'accueil**

Effectif minimum (4 secteurs géographiques confondus) : **40** en dessous duquel le diplôme n'ouvrira pas

Effectif maximum (4 secteurs géographiques confondus) : 160 étudiants

▪ **Mode de sélection des candidats :**

Un appel à candidature avec questionnaire de motivation et expérience médicale (CV, diplômes, modes d'exercice ...) est diffusé par le directoire du DUFRAL aux Dufraliens diplômés et aux présidents des 20 associations francophones de la FAI.

Le choix définitif des candidats est sous la responsabilité des membres du directoire du DUFRAL.

Océan Indien : 25 inscrits pour Madagascar et 15 inscrits pour les autres pays et territoires de l'Océan Indien avec un total maximal de 40 participants

Maghreb : 40 inscrits à répartir dans les trois pays

Afrique sub-saharienne et centrale : 40 candidats à répartir dans les 17 pays concernés

Europe : 40 inscrits

ARTICLE 8

Programme de l'enseignement :

- enseignement théorique (volume horaire global estimé pour le travail à partir internet et les visio-conférences AURA : **500** heures pour les 2 années (250h/an)
- enseignement pratique (volume horaire) : au moins **40** heures (40h/an soit 10 demi-journées par an)
- stage pratique (durée) : au moins **10 X 5 demi-journées** (10 demi-journées par an)

Enseignement théorique :

Programme du DES d'allergologie joint en annexe 3. Les questions en ligne sur le site **AllergoLyon** ont été rédigées et validées sous la responsabilité des enseignants du DES d'allergologie de l'Université de Lyon (annexe 4).

Des documents complémentaires sous forme de fichiers PDF, mises à jour, recommandations récentes, sont déposés sur le site au fur et à mesure de l'avancée du programme et des questions du programme de chaque trimestre (voir article 9). Par ailleurs, les inscrits au DUFRAL doivent obligatoirement assister aux visio-conférences AURA organisées par le service d'Immuno-allergologie Lyon Sud : 7 modules de 48 heures de décembre à juin. La vision de ces 7 modules doit être effective sur les deux années du DUFRAL.

Enseignement pratique : Pratique des EFR, des tests cutanés d'allergie, des tests de réintroduction et de provocation, de l'éviction allergénique, initiation à l'immunothérapie allergénique et à l'éducation thérapeutique. Les documents utilisés lors de ces enseignements sont également mis en ligne sur le site Allergolyon à l'issue de la session de formation

Programme et planning - annexe 3

Nom et qualité des intervenants - annexe 4

Lieux de stages agréés - annexe 5

ARTICLE 9 **Méthodes et outils pédagogiques :**

L'enseignement théorique est dispensé uniquement sur internet et par visio-conférences. Les questions du programme du DES d'allergologie sont accessibles à l'étudiant à partir du site AllergoLyon. 10 modules sont à l'étude sur deux ans.

Chaque étudiant dispose d'un accès libre à ce site.

Le programme du DUFRAL est divisé en 6 trimestres sur 2 ans. Au terme de chaque trimestre une évaluation sur internet est effectuée par l'intermédiaire de QCM mis à disposition par les enseignants responsables des questions correspondantes au programme du trimestre. L'évaluation de chaque trimestre est disponible en ligne pendant une semaine.

Un forum de question est mis en ligne à la fin de chaque trimestre pendant une période de 15 jours pour permettre l'interaction entre les étudiants et les enseignants

L'enseignement pratique est dispensé sous la forme :

- d'une session de 6 jours chaque année en novembre à MAHAJANGA (Madagascar) pour les étudiants de l'Océan Indien.
- d'une session de 6 jours chaque année en septembre à TUNIS (Tunisie) pour les étudiants du Maghreb. Ces derniers devront également valider une semaine de stage pratique annuel dans un service hospitalier et/ou un cabinet privé d'allergologie) de leur pays d'origine.
- D'une session de 6 jours en octobre dans la capitale d'un pays d'Afrique sub-saharienne et centrale.
- D'une session de 6 jours en décembre à CHARLEROI pour les étudiants européens. Ces derniers devront également valider une semaine de stage pratique annuel dans un service hospitalier et/ou un cabinet privé d'allergologie de leur pays d'origine

Cet enseignement comporte une initiation à la pratique (EFR, tests cutanés, tests de provocation, immunothérapie spécifique, éviction, éducation thérapeutique) pouvant être organisée dans des services hospitaliers de la ville-hôte, des ateliers interactifs, des cas cliniques, des séances questions-réponses.

L'enseignement est assuré par des universitaires français et francophones et des formateurs hospitaliers et libéraux sous l'égide du directoire du DUFRAL et sur la base du volontariat

ARTICLE 10 **Modalités du contrôle des connaissances :**

Examen de fin de 1^{ère} année :

- Les examens QCM tout au long de l'année détermine l'assiduité autorisant à passer les examens (pas plus d'une absence par an aux contrôles continus)
- La présence à la semaine pratique est obligatoire et conditionne la validation de l'année écoulée
- 20 QCM en 40 mn sur place en fin de séminaire pratique.

Le passage en 2^{ème} année est conditionné par l'assiduité, présence à la pratique et obtenir la moyenne au QCM final.

Examen de fin de 2^{ème} année et obtention du diplôme :

- Les examens QCM tout au long de l'année détermine l'assiduité autorisant à passer les examens (pas plus d'une absence par an aux contrôles continus)
- La présence à la semaine pratique est obligatoire
- 30 QCM en 1 heure sur place en fin de séminaire pratique

Pour l'obtention du diplôme : Assiduité, présence à la pratique, obtenir la moyenne au QCM final et présence aux 7 modules AURA en visio sur les deux années.

ARTICLE 11 **Composition du jury de l'examen**

Le jury est constitué des intervenants participant aux sessions de formation pratique annuelle. Ils sont choisis dans la liste donnée en annexe 4.

Composition du jury de l'examen – annexe 6

ARTICLE 12 **Modalités d'évaluation de la formation par les participants**

Evaluation par questionnaire individuel de satisfaction à la fin de la formation

Modèle d'évaluation – annexe 7

ARTICLE 13 **Tarif**

- Tarif DUFURAL Océan Indien, Maghreb , Afrique et Belgique : 600 € par inscription annuelle et par étudiant

Budget prévisionnel détaillé – annexe 8

ARTICLE 14 **Déclarations de conflits d'intérêts**

Le responsable du diplôme s'engage à faire remplir par chaque intervenant une déclaration de conflits d'intérêts

Déclaration de conflit d'intérêts du responsable du diplôme – annexe 9

ARTICLE 15

Le diplôme est habilité pour 4 ans

Responsable d'enseignement :

Professeur Audrey NOSBAUM
Service Allergologie et Immunologie clinique
Centre Hospitalier Lyon Sud

 collège des
enseignants
d'ALLERGOLOGIE

Paris le 13 decembre 2012

**Objet: Avis du college des enseignants d'allergologie sur la création du DIUFRAL
Océan Indien**

Le collège des enseignants d'allergologie (CEA) a reçu du Pr Jean-François NICOLAS la maquette du diplôme inter-universitaire francophone d'allergologie (DIUFRAL) qui concerne l'enseignement et la formation théorique et pratique de l'allergologie aux médecins francophones des pays d'Afrique subsaharienne et de l'océan indien.

Le DIUFRAL Afrique francophone est géré l'Université Paul Sabatier de Toulouse sous la responsabilité du Pr Alain DIDIER.

Le DIUFRAL Océan Indien est géré par l'Université Claude Bernard Lyon1 sous la responsabilité du Pr Jean-François NICOLAS.

Le collège se félicite de la création de cet enseignement qui répond à un authentique besoin de nos collègues des pays francophones. Il et soutient sans réserve la maquette telle qu'elle est proposée. Le CEA contribue à cet enseignement puisque la majorité des enseignants titulaires en charge des cours théoriques et pratiques sont membres du CEA.

Pr Jocelyne JUST

Présidente CEA

Cordialement,



Pr Jocelyne JUST

Présidente du Collège des Enseignants
d'Allergologie

Annexe 3 PROGRAMME ET PLANNING

I – PROGRAMME

Enseignement théorique : Programme du DES d'allergologie (voir ci-dessous) Les questions en ligne sur le site « AllergoLyon » ont été rédigées et validées sous la responsabilité des enseignants du DES d'allergologie et ceux du DUFRAL.(cf annexe 4). Des documents complémentaires sous forme de fichiers pdf , mise à jour, recommandations récentes, sont déposés sur le site au fur et à mesure de l'avancée du programme et des questions du programme de chaque trimestre. 7 visios-conférences AURA par an d'une durée de deux jours communes au DES français d'allergologie et au DUFRAL.

Enseignement pratique : Pratique des EFR, des tests cutanés d'allergie, des tests de réintroduction et de provocation, de l'éviction allergénique, initiation à l'immunothérapie allergénique et à l'éducation thérapeutique. Les documents utilisés lors de ces enseignements sont également mis en ligne sur le site à l'issue de la session de formation

Programme de la Capacité d'Allergologie

Dernière Version

MODULE 1 : Immunologie, Génétique, Allergènes (questions 1.1 à 1.19)

- 1.1 Définition et classification des hypersensibilités
- 1.2 Cellules présentatrices d'antigènes et allergie : phénotype, propriétés, fonctions
- 1.3 Immunité innée et allergie
- 1.4 Lymphocytes Th1, Th2, Treg, Th17 et allergie
- 1.5 Circulation et domiciliation des cellules immunitaires dans l'allergie, principales molécules d'adhérence et principales chimiokines
- 1.6 IgE : structure, fonction, synthèse, récepteurs
- 1.7 Bases génétiques de l'atopie et des maladies allergiques
- 1.8 Mastocytes et basophiles : structure, activation, médiateurs
- 1.9 Eosinophiles : structure, activation, médiateurs
- 1.10 Métabolisme de l'acide arachidonique : prostaglandines, leucotriènes, PAF
- 1.11 Physiopathologie de l'hypersensibilité immédiate
- 1.12 Physiopathologie de l'hypersensibilité retardée
- 1.13 Mécanismes généraux de la tolérance, régulation réponse immune
- 1.14 Allergènes : structure, notions d'épitope, familles de protéines allergéniques (profiline, lipocalines...), nomenclature
- 1.15 Standardisation des allergènes
- 1.16 Allergènes recombinants : caractérisation, modalités d'obtention
- 1.17 Aéroallergènes (intérieurs, extérieurs, professionnels)
- 1.18 Allergènes médicamenteux
- 1.19 Allergènes croissants

MODULE 2 : Pharmacologie (questions 2.1 à 2.20)

- 2.1 Antihistaminiques
- 2.2 Adrénaline
- 2.3 Béta 2 mimétiques
- 2.4 Glucocorticoïdes
- 2.5 Antileucotriènes
- 2.6 Anticholinergiques
- 2.7 Inhibiteurs des phosphodiésterases (théophylline et autres)
- 2.8 Trousse d'urgence : composition, modalités de prescription et d'utilisation
- 2.9 Immunothérapie spécifique : mécanismes d'action, voies d'administration, formes galéniques, surveillance, indications, contreindications, effets secondaires
- 2.10 Biothérapies: Anticorps anti IgE, anti-cytokines, immunisation génique, allergènes recombinants modifiés

- 2.11 Techniques d'accoutumance aux médicaments et aux aliments
- 2.12 Effets pharmacologiques indésirables des β -bloqueurs
- 2.13 Réactions d'hypersensibilité aux médicaments anti-infectieux
- 2.14 Réactions anaphylactiques per et post opératoires
- 2.15 Hypersensibilités aux anesthésiques locaux
- 2.16 Hypersensibilités aux produits de contraste iodés
- 2.17 Hypersensibilités à l'aspirine et aux AINS
- 2.18 Hypersensibilités aux corticoïdes
- 2.19 Hypersensibilités aux vaccins
- 2.20 Médicaments anti allergiques et antiasthmatiques pendant la grossesse

MODULE 3 : Technologie et explorations (questions de 3.1 à 3.11)

- 3.1 Définition des caractéristiques des tests diagnostiques : spécificité, sensibilité, reproductibilité, valeurs prédictives positive et négative
- 3.2 Tests cutanés aux aéroallergènes : techniques, interprétation, pertinence
- 3.3 Tests cutanés dans l'allergie alimentaire : techniques, interprétation, pertinence
- 3.4 Tests cutanés dans l'allergie médicamenteuse : techniques, interprétation, pertinence
- 3.5 Les tests épicutanés (épidermotests) : technique, interprétation, pertinence
- 3.6 Techniques de détection et de mesure des IgE spécifiques : principes et interprétation
- 3.7 Dosages d'histamine, tryptase : principes et interprétation
- 3.8 Tests de provocation : indications, méthodes, interprétations, pertinence
- 3.9 EFR appliquées à l'asthme
- 3.10 Recueil et identification des allergènes de l'environnement domestique
- 3.11 Recueil et identification des pollens et allergènes polliniques

MODULE 4 : Allergologie générale (questions de 4.1 à 4.15)

- 4.1 Réactions anaphylactiques: physiopathologie, formes cliniques, diagnostics différentiels
- 4.2 Allergie et hypersensibilité aux additifs (inclue les sulfites)
- 4.4 CAT devant une hyperéosinophilie
- 4.5 Allergie aux venins d'hyménoptères
- 4.6 Allergie aux arthropodes et aux insectes piqueurs (à l'exception des hyménoptères)
- 4.7 Allergie alimentaire : physiopathologie, facteurs de risque, tableaux cliniques, diagnostic et diagnostic différentiel avec les fausses allergies alimentaires, allergies croisées, prise en charge

Environnement : données environnementales, tableaux cliniques, prise en charge et éviction

- 4.8 De l'allergie aux animaux domestiques
- 4.9 De l'allergie aux acariens
- 4.10 De l'allergie aux moisissures
- 4.11 De l'allergie aux pollens
- 4.12 De l'allergie au latex
- 4.13 Prise en charge des allergies professionnelles : principales étiologies, diagnostic, aspects médico-

Epidémiologie

- 4.14 Epidémiologie des maladies allergiques (rhinite, asthme, dermatite atopique, allergie alimentaire, allergies professionnelles)
- 4.15 Pollution et maladies allergiques

MODULE 5 : Dermatologie (questions 5.1 à 5.8)

- 5.1 Dermatite atopique : physiopathologie, facteurs de risque, diagnostic, tableaux cliniques, prise en charge
- 5.2 Eczéma allergique de contact : physiopathologie, facteurs étiologiques, diagnostic et traitement. Les dermatites de contact médicamenteuses, végétales et cosmétiques
- 5.3 Autres dermatoses de contact (urticair, purpura, érythème polymorphe)
- 5.4 Photodermatoses allergiques - Bilan photobiologique.
- 5.5 Urticair et angio-œdème : physiopathologie, aspects étiologiques, diagnostic, bilan et traitement. Les urticaires physiques
- 5.6 CAT devant un prurit
- 5.7 Œdèmes angioneurotiques héréditaires et acquis : physiopathologie, clinique, traitement
- 5.8 Dermocorticoïdes : classification, indications, effets secondaires, contre-indications

MODULE 6 : Pneumologie (questions 6.1 à 6.12)

- 6.1 Hyperréactivité bronchique : définition, mécanismes, exploration
- 6.2 Physiopathologie de l'asthme (inclus mécanismes de neurorégulation, cibles pharmacologiques, mécanismes de l'inflammation bronchique)
- 6.3 Asthme de l'adulte et de l'enfant : aspects cliniques, diagnostic, suivi, prise en charge thérapeutique et éducation
- 6.4 Asthme induit par l'exercice : aspects cliniques, diagnostic, prise en charge thérapeutique
- 6.5 Asthme aigu grave : aspects cliniques, prise en charge thérapeutique
- 6.6 Asthmes professionnels et syndromes apparentés : diagnostic étiologique, prévention et aspects médico-légaux
- 6.7 Asthme à l'aspirine et aux AINS
- 6.8 Les faux asthmes
- 6.9 Pneumopathies d'hypersensibilité : physiopathologie, tableaux cliniques, diagnostic étiologique, prise en charge, aspects médico-légaux
- 6.10 ABPA
- 6.11 Conduite à tenir devant une toux chronique de l'adulte
- 6.12 Asthme sévère et difficile: facteurs aggravants et phénotypes cliniques

MODULE 7 : ORL, ophtalmologie, pédiatrie (questions 7.1 à 7.13)

- 7.1 Rhinite allergique : classification, physiopathologie, diagnostic, prise en charge
- 7.2 Conduite diagnostique devant des rhinosinusites chroniques
- 7.3 Conduite diagnostique devant une polyposé nasosinusienne
- 7.4 Eczéma des paupières et blépharites allergiques : diagnostic positif et différentiel
- 7.5 Conjonctivites et kérato-conjonctivites allergiques

- 7.6 Réactions allergiques aux collyres : conduite diagnostique
- 7.7 Deficit Immunitaire Commun variable: aspects cliniques, diagnostiques et thérapeutiques
- 7.8 Asthme du nourrisson : aspects cliniques, conduite thérapeutique
- 7.9 Allergie aux protéines du lait de vache : physiopathologie, aspects cliniques, diagnostic, prise en charge thérapeutique
- 7.10 Allergie alimentaire de l'enfant : aspects cliniques, allergènes, évolution naturelle (incluse l'allergie à l'arachide)
- 7.11 Conduite à tenir devant une toux spasmodique de l'enfant
- 7.12 Vaccinations et maladies allergiques
- 7.13 Prise en charge de l'allergie et de l'asthme en milieu scolaire, mise en place du PAI

- **Annexe 4**

NOM ET QUALITE DES INTERVENANTS

Les intervenants du DUFRL sont des enseignants du Collège des Enseignants d'Allergologie et des formateurs de la Fédération ANAFORCAL Internationale.

Entre 15 et 20 intervenants assureront la formation du DUFRL par cycle de 2 ans. Ils appartiendront à la liste ci-dessous.

HOSPITALO-UNIVERSITAIRES ET HOSPITALIERS

Pr Jean-François NICOLAS	Immunologie Clinique,	Lyon
Pr Frédéric BERARD	Dermatologue Immunologiste	Lyon
Pr Gilles DEVOUASSOUX	Pneumologue-Allergologue	Lyon
Pr Jacques DE BLIC	Pneumo-pédiatre Allergologue	Paris
Pr Audrey NOSBAUM	Dermatologue Immunologiste	Lyon
Dr Florence HACARD	Dermatologue-Allergologue	Lyon
Dr Joëlle BIRNBAUM	Allergologue	Aix en Provence
Dr Frédéric AUGÉY	Dermato-allergologue	Vienne
Dr Françoise GORDANO	Dermato-allergologue	Toulouse
Dr Elena BRADATAN	Pédiatre-allergologue	Namur
Dr Anne-Karine CORREARD	Pédiatre-allergologue	Lyon
Dr Justine VAN GAVER	Pédiatre-allergologue	Charleroi
Dr Spyridoula BALOMENOU	Pédiatre-allergologue	Charleroi

LIBERAUX

Dr Jean-Pol DUMUR	Pneumologue-Allergologue	Aix en Provence
Pr Majed BEJI	Pneumologue-Allergologue	Tunis
Dr Robert GAUSSORGUES	Allergologue	Montpellier
Dr Jean-Pierre JACQUIER	Allergologue	Chambéry
Dr Anne BROUE-CHABBERT	Pédiatre-allergologue	Toulouse
Dr Dominique BASSET	Allergologue	Valence
Dr Ioana YFANTI	Dermatologue	Lyon
Dr Fanny DELCROIX	Dermatologue	Lyon
Mme Zăina MIRODE-DUMUR	Assistante pneumo-allergologie	Aix en Provence

Annexe 5 LIEUX DE STAGE AGREES

OCEAN INDIEN

Les sessions pratiques annuelles ont lieu pour les étudiants de l'Océan Indien à MAHAJANGA, les praticiens des autres pays s'y regroupant pour une semaine. Les stages encadrés sont organisés au centre médical FALIAVANJA de MAHAJANGA spécialisé dans les pathologies respiratoires et allergiques (médecin-directeur Jean-Pol DUMUR).

Personnes-ressource

Dr Jean-Pol DUMUR médecin-directeur Centre médical FALIAVANJA MAHAJANGA jean-pol.dumur@wanadoo.fr

MAGHREB

Même programme mais se déroulant à TUNIS dans différents services du CHU.

Personnes-ressource

Pr Majed BEJI Tunis majed.beji@gmail.com

Services cliniques agréés :

PNEUMOLOGIE : Service de Pneumologie Allergologie Pr Bechir LOUZIR
Hôpital Mongi Slim LA MARSA

DERMATOLOGIE : Service de Dermatologie Pr Faten ZEGLAOUI
Hôpital Charles Nicolle TUNIS

PEDIATRIE : Service de Pédiatrie Pr Nadia SIALA
Hôpital Mongi Slim LA MARSA

MEDICAMENTS : Service de Pneumologie Allergologie PAV C Pr Fatma TRITAR
Hôpital A Mami ARIANA

AFRIQUE

Services pneumologie, dermatologie, pédiatrie et ORL des CHU des capitales africaines francophones.

Personnes-ressource

Dr Jean-Pol DUMUR Aix en Provence jean-pol.dumur@orange.fr
Pr Majed BEJI Tunis majed.beji@gmail.com



EUROPE

Services pneumologie, dermatologie, pédiatrie et ORL du CHU de Charleroi

Personnes-ressources Dr Khalil LADHA Charleroi khalil.ladha@asmedi.be

Annexe 6 COMPOSITION DU JURY D'EXAMEN

Le jury est constitué des enseignants participant aux sessions de formation pratique annuelle année réalisées à MAHAJANGA (Madagascar) pour les étudiants de l'Océan Indien, à TUNIS pour les étudiants du Maghreb , dans une capitale d'Afrique sub-saharienne ou centrale pour les étudiants africains et à CHARLEROI pour les étudiants européens. Ces enseignants appartiennent au CEA (collège des enseignants d'allergologie) ou sont des formateurs de la Fédération ANAFORCAL Internationale.

Cf Annexe 4 – Nom et qualité des intervenants.

Annexe 7
MODELE D'EVALUATION DE LA FORMATION

FICHE EVALUATION DUFRAL OCEAN INDIEN

Cette fiche sera remplie par tous les étudiants inscrits au DUFRAL Océan Indien au terme du séminaire pratique qui se déroulera chaque année à MAHAJUNGA en mai ou juin.

Pour chaque item, prière de coter

M pour médiocre

AB pour Assez Bien

B pour Bien

TB pour Très Bien

COURS DISPONIBLES SUR INTERNET	COTATION
- Accessibilité du site	
- Clarté des exposés	
- Aspect pratique des cours	
ECHANGES AVEC LES TUTEURS	
- Rapidité des réponses	
- Contenu des réponses	
- Aide pour l'apprentissage et la compréhension	
COURS DISPENSES LORS DU SEMINAIRE PRATIQUE	
- Pertinence du choix des thèmes	
- Clarté des exposés	
- Apport pour votre formation et votre pratique	
ATELIERS LORS DU SEMINAIRE PRATIQUE	
- Pertinence du choix des thèmes	
- Clarté des cas cliniques et formations pratiques	
- Apport pour votre formation et votre pratique	
STAGES HOSPITALIERS ENCADRES LORS DU SEMINAIRE	
- Choix des patients examinés	
- Matériel disponible	
- Apport pour votre formation et votre pratique	
THEMES GENERAUX	
- Pertinence du DUFRAL	
- Relations avec les enseignants	
- Ambiance générale lors du séminaire	
EVALUATEUR : préciser 1° ou 2° année de la formation	

Annexe 8
BUDGET PREVISIONNEL DETAILLE
par année universitaire

Effectif prévisionnel 2022/2023 100 étudiants

RECETTES PREVISIONNELLES

Droits spécifiques : 300 €

Droits de scolarité : 255 €

Droits divers : 45 €

Sous-total : 96 000 € pour 160 inscrits

DEPENSES PREVISIONNELLES

REMUNERATIONS DES ENSEIGNANTS

- Pas de rémunération. Tous les enseignants interviennent à titre bénévole.

MISSIONS des 7 intervenants dans le cadre du stage pratique et des examens

TRANSPORTS

- France Mahajanga A+R : 1200 € x 7 intervenants = 8400 €
- France Afrique A+R : 800 € x 7 = 5600 €
- France-Tunis 300 x 7 = 2100 €
- France-Belgique 250 € x 7 = 1750 €
- Déplacements locaux : transferts aéroport-hôtel-hôpitaux = 1000 €

HEBERGEMENT ET REPAS

- 28 nuitées x 7 enseignants = 196 nuitées x 120 euros = 23 520 €
- Repas 56 repas x 7 enseignants x 30 € = 11 760 €

TOTAL ESTIME ANNUEL 54 000 €

ADMINISTRATION

- Reversement des droits de scolarité = 255 € / inscrit = 25 500 €
- Participation au fonctionnement de l'administration générale de l'UCBL 3,3% des recettes = 1980 €
- Logistique générale : 45 €/inscrit = 4500 €
- Gestion FOCAL 19,4% = 11 640 €

ASSOCIATION POUR LE DUFRAL

- Prise en charge des frais non réglés par FOCAL



Annexe 9 Déclaration d'intérêts

Un conflit d'intérêt existe lorsque le jugement, les décisions ou les interventions d'un professionnel sur un sujet d'intérêt principal risquent d'être modifiées par un intérêt secondaire.

Avez-vous un intérêt (rémunération, avantage financier ou en nature, participation financière) dans un organisme privé, industriel ou commercial qui pourrait tirer profit ou désavantage de votre prise de parole ou des documents remis aux participants durant cette formation ?

Je soussigné(e)

Nom : NOSBAUM

Prénom : Audrey

Intitulé de la formation : DU FRANCOPHONE D'ALLERGOLOGIE
déclare volontairement :

Ne pas être en situation de conflit d'intérêt particulier

Mes conflits d'intérêts :

Description de la nature du conflit d'intérêt

Participation financière dans le capital d'une entreprise :

.....
.....
.....

Nom de la firme, société, organisme

Nature de la participation financière

Activités donnant lieu à une rémunération ou un avantage en nature :

.....
.....
.....

Nom de la firme, société, organisme

Nature de la rémunération ou de l'avantage

Activités donnant lieu à un versement au budget d'une institution à préciser (établissement, association, autre) :

.....
.....

Je déclare par la présente que tous les intérêts directs ou indirects susceptibles de porter atteinte à l'objectivité dont je dois faire preuve dans le cadre de mes activités de formation continue au sein de l'UCBL sont énumérés ci-dessus. Je m'engage à informer l'UCBL de toute modification de mes éventuels conflits d'intérêts. J'autorise le service de formation continue de l'UCBL à rendre accessible cette déclaration, notamment aux personnes ayant recours à ses services.

Fait à : ...LYON....., le ...15 février 2024

Signature

(Nous retourner un exemplaire original)